



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 13

Réunion du :	Mardi 14 novembre 2023
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

- LMF CRTIS le 8 novembre 2023** : Attestation travaux vestiaires stade Sisco de St Cyr s / Mer : noté.
- LMF CRTIS le 10 novembre 2023** : Attestation classement terrain A. Piemontési de Ollioules : noté.
- LMF CRTIS le 10 novembre 2023** : Attestation classement terrain C. Muffat de Puget s/Argens : noté.
- LMF FAFA le 10 novembre 2023** : Réponse stickers FAFA transport club : noté.

Divers :

- MAIRIE DE CARNOULES le 7 novembre 2023** : Retour classement éclairage stade J. Brachet : Noté.
- MAIRIE DE HYERES le 7 novembre 2023** : Dossier FAFA travaux éclairages stade Perruc : noté.
- MAIRIE DE SAINT CYR S/MER le 13 novembre 2023** : Dossier FAFA travaux vestiaires stade L. Sisco : noté.
- MAIRIE DE FREJUS le 13 novembre 2023** : Dossier vestiaires stade Base Nature 2 : noté.
- MAIRIE DE RAMATUELLE le 14 novembre 2023** : Dossier FAFA éclairage stade M. Chassaigne : noté.

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

- LMF CRTIS le 10 novembre 2023** : Demande Classement éclairage stade Daumas et Chavignot de Saint Maximin La Ste Baume.
- LMF CRTIS le 13 novembre 2023** : Classement éclairage stade J. Brachet de Carnoules.
- LMF CRTIS le 13 novembre 2023** : Classement terrain stade triple de Le Muy.

Divers :

- MAIRIE DE HYERES le 8 novembre 2023** : Dossier FAFA travaux éclairages stade Perruc.
- MAIRIE DE COLLOBRIERES le 10 novembre 2023** : Rappel courrier du 13/09/2023 sur classement stade A. Perrin.
- MAIRIE DE BESSE S/ ISSOLLES le 10 novembre 2023** : Rappel courrier du 13/09/2023 sur classement stade Municipal 2.
- MAIRIE DE LA SEYNE S/ MER le 10 novembre 2023** : Rappel courrier du 13/09/2023 sur classement stade J. GUIMIER.
- AS MONTAUROUX le 10 novembre 2023** : Report match du 11/11/2023 suite à non-conformité éclairages stade Intercommunal de Fayence.
- MAIRIE DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME le 10 novembre 2023** : Classement éclairage stades G. Daumas et R Chavignot.
- MAIRIE DE CARNOULES le 13 novembre 2023** : Classement éclairage stade J. Brachet.
- MAIRIE DE RAMATUELLE le 14 novembre 2023** : Dossier classement éclairage stade M. Chassaigne.
- MAIRIE DE ROCBARON le 14 novembre 2023** : Courrier concernant le stade de La Verrerie.



Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles. Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisés pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

*Prochaine réunion
Mardi 21 novembre 2023*

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO